



**Le 22 mai, la CGT solidaire de la grève
des agents de la Fonction Publique**

Après le 10 octobre 2017 et le 22 mars 2018, le 22 mai prochain sera la troisième journée de mobilisation par la grève dans la Fonction Publique à l'appel unitaire des 9 organisations syndicales représentatives CGT, CFDT, CFTC, CGC, FA-FP, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.

La question des services publics, de leur développement, de leur efficacité pour répondre aux besoins, de leur accessibilité aux populations sur l'ensemble du territoire est bien un des enjeux posés dans la période. Cela va de pair avec l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de celles et ceux qui les exercent et les mettent en œuvre.

C'est aussi le sens des mobilisations actuelles des salariés de la SNCF, des électriciens et gaziers, des postiers, des personnels des EHPAD et plus largement de la Santé, quelle que soit la nature de l'établissement.

À juste titre, et nous nous y associons, les organisations syndicales ne partagent pas les objectifs poursuivis par le Gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon, voire de privatisation de missions publiques et, à la clé, un plan massif de 120 000 suppressions d'emplois.

Au regard des enjeux qui en découlent, la population ne peut que s'investir dans les actions visant à renforcer et déployer un service public de qualité répondant à leurs besoins et à l'intérêt général.

Après deux journées de forte mobilisation, l'intersyndicale a obtenu un premier recul du gouvernement. En effet, il renonce aujourd'hui à son projet de différencier le point d'indice entre les trois versants de la Fonction Publique, premier volet de son entreprise de démantèlement.

Le 22 mai, il s'agit pour les agents de la Fonction Publique de gagner, notamment, la tenue d'une négociation salariale pour le dégel de la valeur du point d'indice et la revalorisation des grilles de classification ; l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes dans les nombreux services qui en ont besoin pour répondre à la demande de la population et garantir leurs droits, un nouveau plan de résorption de la précarité et la titularisation des contractuels ; des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle, le respect plein et entier de la démocratie sociale et des instances représentatives des personnels.

La Confédération CGT apporte tout son soutien à la lutte des personnels titulaires et précaires de la Fonction Publique et appelle au succès de la journée d'actions du 22 mai.

Montreuil, le 27 avril 2018.